

PE.  
R-43

R-243

*La Revue*



ÉDIFICE DESJARDINS

# DESJARDINS



Vol. XXVIII—N° 5

Mai 1962

## BILLET

**L** E maître porcher ne manquait ni d'esprit ni d'argent : sans inquiétude pour ses lendemains il pouvait donc, palette en main, régner en roi sur la porcherie ; et effectivement, il régnait.

Il aurait été heureux dans l'exercice de son autorité. Mais le bonheur peut-il se trouver en ce pauvre monde déchiré ? Le porcher dut, comme tant d'autres, constater combien lourd et fatiguant était le pouvoir.

Aujourd'hui, tout se fait marqué au coin de la science : aussi n'a-t-on plus les porchers qu'on avait ; il y a ceux qu'on appelle les « producteurs » : leur besogne est bien définie : la porcherie doit se remplir de porcelets, vendus dès qu'ils ont atteint quinze jours ou trois semaines d'âge, à d'autres spécialistes. Ceux-ci, les « finisseurs » par des soins avisés, conduisent les goretts à l'âge adulte, les vendent à la boucherie pour la plus grande satisfaction des humains qui peuvent encore se régaler de cochonnailles.

Mais au temps de ma jeunesse, le porcher était « maître chez lui après Dieu », jaloux de son autorité et fier de ses succès.

À partir de ce moment où un fol intrigant survint, le porcher trouva le pouvoir fatiguant. Il eut à subir de multiples assauts de fourberie de ce faux-frère qui le tenait sans cesse sous le feu de ses menaces.

« Cherchons, se dit le porcher, à bien établir nos positions et à rappeler cet ambitieux à son rôle de second. » Il l'avertit d'abord avec beaucoup de délicatesse : ne valait-il pas mieux entretenir une bonne amitié sincère ? Elle éviterait de laisser naître bien des griefs qui les conduiraient à une rupture brutale.

Les avis répétés avec prudence n'amenant aucun amendement, le porcher résolut de garder sa science pour lui, de ne livrer ses connaissances que si les nerfs l'abandonnaient. À moins que l'impatience aidant...

Pendant ce temps-là, la porcherie se peuplait : dès qu'un clos se vidait au bénéfice du « finisseur », les mères se hâtaient de jeter dans la vie tout un nouveau lot de goretts. Et de nouveau la porcherie s'enrichissait au profit du « producteur ». À longueur de jour, on entendait les cris des cochonnets réclamer à boire : « un peu de lait ! un peu de lait ! »

Or, il arriva que pour vaincre leur faim, des goretts affamés, se tassèrent comme des sardines autour de la commune table. Déjà ils suçaient leur pitance avec compétence lorsque la mère, d'un élan brusque, déplace son laboratoire et fait tressauter le réfectoire et, du coup, sous le nez de ses petits gourmands enlève à chacun son assiette...

« Quelle méchante bête, s'exclama l'ignorant en toisant le porcher ; mais, elle est effrayante ! »

— « Cesse donc tes exagérations ; la mère n'est pas méchante ; ce sont les porcs, qui ont la dent noire : regarde ces jeunes mâchoires déjà garnies de quatre crocs ; com-

(suite à la page 93)

**NOTRE COUVERTURE.** — Invitation à pêcher la truite dans nos rivières du nord. — (Photo : Office du film de la province de Québec.)



ÉDIFICE DESJARDINS

La Revue

# DESJARDINS

Organe officiel de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, société régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec

Vol. XXVIII, N° 5

QUÉBEC

Mai 1962

## Sommaire

	PAGE
Billet.....	JOS. TURMEL..... 82
Éditorial : Association de personnes Et non de capitaux.....	C. VAILLANCOURT..... 83
La raison d'être des coopératives — leur fondement économique et social.....	..... 84
La commission Porter.....	P.-É. CHARRON..... 85
Crédit à la consommation et autres prêts accordés à des particuliers..	..... 86
Le défi de notre époque.....	MAURITZ BONOW..... 87
L'Union régionale de Joliette inau- gure son immeuble.....	..... 88
La Caisse populaire de Saint-Stanis- las a 50 ans.....	..... 88
Manchettes.....	..... 89
L'actualité en images.....	..... 90
Nouvelles et commentaires.....	..... 92
L'homme, animal économe.....	HERVÉ BAZIN..... 93
La publicité.....	..... 94
Pionniers, organisateurs, bénéficiai- res?.....	..... 96
Honorable homme, honnête femme.	PIERRE-GEORGES ROY.... 96
Membres des commissions de crédit.	..... 97
Savez-vous que?.....	..... 97
Consultation légale.....	LE CONSEILLER JURIDIQUE 98
In Memoriam.....	..... 98
Service de la papeterie.....	..... 99

### Rédaction et administration

#### LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

ÉDIFICE DESJARDINS  
59, AVENUE BÉGIN, - LÉVIS, P. Q.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour les caisses et leurs sociétaires.....	\$1.75
Pour les autres.....	\$2.25

LA REVUE DESJARDINS est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal, Inc., Québec.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

EK  
R-243  
[5]

# Editorial



## Association de personnes et non de capitaux

DANS sa conférence prononcée au congrès de l'A.C.J.C. en 1908, M. Desjardins, fondateur des Caisses populaires, disait aux jeunes : « Qu'on n'oublie jamais que la Caisse populaire est avant tout une association de personnes et non de capitaux. » Cette idée maîtresse, fondamentale même, m'est revenue à l'esprit en écoutant, le 13 mars dernier, M. Joseph Folliet, éminent sociologue français, qui nous donna une magistrale conférence sur *l'argent et le chrétien*.

Notre éditorial de ce mois-ci va insister sur cette idée que parfois le danger pour les coopératives, c'est qu'en devenant trop puissantes, trop prospères elles perdent l'idée-force de la coopération qui est d'aider son prochain. Voilà pourquoi M. Desjardins disait, et avec insistance, que la Caisse populaire c'est une association de personnes et non de capitaux ; c'est l'aide personnelle à son prochain, c'est l'entraide mutuelle.

Dans sa conférence, M. Folliet disait : « La coopération, précisément parce qu'elle est une société de personnes, une communauté, demande le don de toutes les personnes, de tous les coopérateurs. L'argent, c'est bien, ce n'est pas suffisant. L'argent ne vaut ni l'intelligence, ni le cœur. Et c'est peut-être d'ailleurs ce qui explique parfois cette dégénérescence de la coopérative que l'on remarque lorsque les gens lui donnent simplement leur argent, mais qui ne lui donnent pas leur personne et leur cœur. Il y a une ossification des coopératives que l'on voit se produire un peu partout, soit lorsqu'elles dépassent un certain niveau et qu'elles tombent dans une

sorte de gigantisme ; alors, à ce moment-là, elles deviennent abstraites, elles siègent très loin au-dessus du coopérateur, qui perd de vue le sens de la responsabilité, le sens de ses responsabilités et des solidarités organiques au sein de la coopération ; il se laisse faire, donne son argent, il en reçoit un peu en échange, et c'est tout. Il y a une dégénérescence des coopératives également lorsque l'esprit des coopérateurs dégénère. En général, les premiers fondateurs d'une coopérative sont des pionniers avec tout ce que ce mot de pionnier comporte de courageux et d'aventureux. Pensez aux équitables pionniers de Rochdale, ils savaient bien ce qu'ils faisaient en s'appelant pionniers. La seconde génération se compose souvent d'organiseurs qui mettent en œuvre les résultats acquis par le courage et l'imagination des pionniers. La troisième génération, si l'on n'y fait pas attention, risque fort de ne se composer que de bénéficiaires, c'est-à-dire de gens qui profitent des bienfaits de la coopérative, mais qui ne donnent rien en échange. À ce moment-là, ce qui faisait l'esprit profond des coopératives, le don de la personne, l'apport même de chaque personne, cela est mort, et la coopérative devient inévitablement une sorte d'affaire capitaliste, un peu moins capitaliste que les affaires proprement capitalistes, un peu moins axée vers le gain purement personnel, un peu moins axée vers le lucre, mais peut-être aussi en vertu de sa constitution intérieure, plus lourde, moins aventureuse que les sociétés proprement capitalistes.

« Donner son argent à la coopérative, c'est un moyen de servir Dieu en servant

la justice sociale, mais le don n'est complet qu'à condition qu'il s'accompagne d'un don du cœur. »

Et M. Folliet ajoute : « ... Il faut toujours et à chaque instant réinventer la coopérative, réinventer la mutualité ; il faut toujours et à chaque instant obliger les hommes à se refaire des cœurs d'hommes, des intelligences d'hommes ; il faut toujours rénover, recommencer et repartir à zéro, c'est très vrai, mais du moins la formule même de la coopérative et la formule même de la mutualité ont-elles l'avantage de nous obliger à ce travail de recherche, de pensée, et à cette disposition du cœur qui nous situe extrêmement loin de la jouissance égoïste de l'argent, du désir de prestige ou du désir de la puissance ; et tout ce que je viens de dire, qui se vaut sur le plan de toutes les collectivités, sur le plan des provinces, sur le plan des nations, cela vaut peut-être aujourd'hui encore plus sur le plan international où nous voyons la justice sociale prendre une nouvelle dimension, celle de la justice sociale internationale, telle qu'elle

se dégage dans la troisième partie de l'encyclique du pape Jean XXIII glorieusement régnant, *Mater et Magistra*.

Voilà les obstacles que nous devons surmonter pour rester de vrais coopérateurs. Ne devenons pas comme ces nouveaux riches qui, ayant commencé leur vie humblement, deviennent lorsqu'ils connaissent le succès financier des égoïstes qui pensent uniquement aux bénéfices et aux revenus, s'imaginant que l'argent c'est quelque chose d'immortel. Pourtant, il y a à peine quelques jours, il a suffi d'une parole du ministre des Finances du Canada pour dévaluer notre dollar.

Rappelons-nous qu'il y a des valeurs qui ne sauraient se déprécier. Gardons l'esprit de notre fondateur et souvenons-nous toujours que l'argent dans les Caisses populaires, c'est de l'épargne humanisée qui ne doit servir qu'à faire du bien.

*B. Vaillancourt*

## La raison d'être des coopératives – leur fondement économique et social

« **P**OURVOIR à ses propres besoins, par ses propres moyens, être soi-même son marchand, soi-même son banquier, soi-même son prêteur, soi-même son patron », comme le dit Charles Gide, c'est une fierté, certes, mais aussi se charger de bien des soucis, assumer bien des responsabilités et bien des risques.

Pourquoi créer volontairement une telle situation alors que tant de ramasseurs, de marchands, de spéculateurs de bourses, de sociétés frigorifiques, de sociétés immobilières, d'assurance, etc., font savoir à grands cris qu'ils se chargeraient volontiers de tous ces soucis, responsabilités et risques ?

Pourquoi ? C'est ce que nous démontre ceux qui se sont ainsi

interposés et qui s'interposent encore entre le producteur et les moyens de productions, entre les biens et services, ces intermédiaires comme on les appelle ; occuper ainsi entre vendeurs et acheteurs, entre prêteurs et emprunteurs des positions qui sont rapidement devenues des positions stratégiques très fortes. Ces positions avantageuses sur tous les chemins où passent tous les échanges sont en mesure, s'ils le veulent, d'exiger un lourd péage de ceux qui empruntent ces chemins. Certains d'entre eux n'échappent pas à cette tentation. Ils s'enrichissent aux dépens de la collectivité et ils assoient sur cette exploitation économique une domination sociale.

Les tisserands de Fenwick (1761), ceux de Govan (1777), Darvel (1840), Lyon (1835), puis ceux de Rochdale (1844) et ceux de Chamnitz (1845), s'ils ont fondé les premières coopératives, ce n'était pas seulement afin de tirer de leurs efforts un modique et immédiat avantage économique.

C'était pour permettre à l'homme de se rendre maître de sa propre destinée économique.

Tel fut aussi le but d'Alphonse Desjardins en donnant à l'ouvrier, à l'artisan, au cultivateur de son milieu la coopérative d'épargne et de crédit : Tel est toujours le but des Caisses populaires Desjardins.

Enquête sur le système monétaire et financier canadien...

## La commission Porter

Le gouvernement canadien a établi, en juin dernier, une Commission royale d'enquête sur le système monétaire et financier du Canada. Elle a pour mission d'étudier la structure et les méthodes de fonctionnement du système bancaire et monétaire canadien et les opérations de toutes les institutions financières. Elle devra soumettre au gouvernement canadien un rapport et faire des recommandations visant à l'amélioration de la structure et du fonctionnement du système financier et monétaire de notre pays.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de notre pays que le gouvernement canadien procède à l'étude de notre système financier et monétaire par l'entremise d'une Commission royale d'enquête. On se rappelle qu'en 1933 une commission fédérale appelée la Commission Macmillan avait fait enquête sur la banque et la monnaie au Canada et qu'elle avait fait un rapport sur les institutions financières de notre pays, notamment les Banques, les Caisses d'épargne, les Caisses populaires, les institutions boursières, les sociétés de prêt, les sociétés d'assurance, les compagnies de fiducie, etc.

Un chapitre assez élaboré traita du fonctionnement du régime financier et monétaire canadien de même que des opérations de toutes les institutions financières, un autre des aspects économiques du Canada par rapport au régime financier, un troisième de l'établissement d'une banque centrale au Canada, ce qui fut d'ailleurs réalisé en 1935 par la fondation de la Banque du Canada.

Les Caisses populaires du Québec répondant à l'invitation de la Commission Macmillan, lui avaient soumis un mémoire. Opéraient alors 192 Caisses populaires groupant 42,000 membres et administrant un actif total de \$9,210,000. Aujourd'hui, nos Caisses populaires affiliées, au

nombre de 1,255, groupent près de 1¼ million de sociétaires et administrent pour leur compte un actif excédant \$800,000,000.

D'autres pays ont fait des enquêtes semblables sur leur système financier et monétaire. L'Angleterre fit en 1929-30 une enquête sur son système monétaire et financier. Le Parlement anglais répéta ce geste en 1957 : le Chancelier de l'Échiquier désigna une commission d'enquête que présida Lord Radcliffe et qui soumit en 1959 au gouvernement anglais un volumineux rapport sur les institutions financières, le fonctionnement du système de la monnaie et du crédit et les politiques monétaires et fiscales du pays. Le rapport insista sur la nécessité d'observer de près le comportement et les influences des institutions financières sur la vie économique, sur les politiques fiscales et monétaires établies en vue d'assurer le plein emploi, la stabilité des prix et le progrès social du pays.

Une enquête semblable a été faite aux États-Unis en 1959 par un groupe d'économistes, grâce à l'assistance financière d'entreprises privées qui ont octroyé les fonds requis et à la coopération du Département fédéral du Trésor des États-Unis et du Bureau des gouverneurs du *Federal Reserve* (Banque centrale des États-Unis).

Rappelons ici qu'à la suite de difficultés financières qui entraînèrent la fermeture d'une dizaine de banques à New-York dans une semaine, au printemps de 1907, le Congrès américain adopta la loi Aldrich-Vreeland qui permit l'établissement d'une commission nationale monétaire composée de neuf sénateurs et de neuf représentants du Congrès. Cette commission devait étudier le système monétaire et financier américain, en déceler les défauts, et indiquer les changements nécessaires dans le système monétaire et la législation qui devait régir les banques et la monnaie aux États-Unis.

Le Commandeur Desjardins, fondateur des Caisses populaires, soumit un mémoire à la demande de cette commission américaine qui présenta son rapport au Congrès américain en 1912.

La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins a été invitée à soumettre un mémoire par lequel elle fera connaître à la Commission royale d'enquête que préside l'honorable Dona Porter les opérations, le fonctionnement et les services de nos Caisses populaires Desjardins, leur influence réelle ou possible sur le marché monétaire et sur le marché du capital, ses vues sur les questions se référant aux Caisses populaires qui ont un intérêt particulier pour cette commission d'enquête.

Bien des théories économiques se sont développées depuis la crise économique des années 1930-35. Jadis, les économistes prétendaient que les lois régissant le monde économique étaient de caractère analogue aux lois qui régissent le monde physique : la prospérité économique devait naître du libre jeu des forces économiques et les humains ne devaient pas en troubler le mécanisme. La débâcle économique de 1930 a amené les économistes à reviser leurs théories qui s'étaient avérées fausses. Ils croient maintenant que l'intelligence humaine a un rôle à jouer dans l'organisation efficace de la vie économique des communautés nationales et que les États en particulier peuvent et doivent exercer une influence considérable dans l'organisation économique du pays. Et ils cherchent à mettre au point des mécanismes opératoires et des politiques monétaires et fiscales susceptibles d'assurer le plein emploi, le maintien du développement économique, une meilleure distribution du revenu national, la stabilité du pouvoir d'achat.

Un bon système monétaire et financier est nécessaire pour at-

teindre de tels objectifs. Mais il n'a pas de pouvoir magique et ne peut opérer des miracles. Le fonctionnement économique doit compter avec le comportement des citoyens qui ne sont pas des automates.

Par ailleurs, il faut admettre qu'il est nécessaire de bien observer les lois économiques et d'essayer de mesurer l'influence des institutions financières et des mécanismes économiques et financiers utilisés en vue d'assurer l'accroissement de la productivité, un meilleur niveau de vie économique pour tous, le maintien de la valeur du pouvoir d'achat de la monnaie et le progrès social.

Les institutions financières qui créent de la monnaie sont observées de près par les autorités monétaires qui ont la responsabilité de voir à ce que la masse monétaire soit suffisante aux besoins, et ne provoque pas, parce qu'excessive, une hausse indue des prix.

Des institutions financières autres que les Banques commerciales ont pris un développement considérable dans les pays anglo-saxons. Certains prétendent qu'elles affectent la politique monétaire à raison de leur influence sur la vélocité de la monnaie et sur le marché des capitaux. Et ils recommandent qu'elles soient soumises comme les banques aux mêmes exigences ou restrictions de la part de la Banque centrale et de l'État fédéral.

Les institutions financières, telles les Sociétés de fiducie, les Compagnies d'assurance, les Sociétés de prêts, les Caisses populaires, ne créent pas de monnaie ou de pouvoir d'achat et leurs opérations sont évidemment de nature autre que celles des Banques commerciales. Elles n'affectent pas la quantité de monnaie en circulation. Et leur influence sur la vélocité de la circulation monétaire par suite de l'usage des ordres de paiement et des retraits d'épargne que leurs clients effectuent ne peut être que négligeable.

La prudence exige pour le moins que l'on ne juge pas sur les apparences qui peuvent induire en erreur. Car il y a encore de nombreux aspects de notre éco-

nomie qui devront être bien examinés avant de conclure qu'il serait de bonne politique de soumettre des institutions financières si différentes dans leurs buts et dans leurs opérations à des exigences identiques.

La Commission d'enquête américaine sur la monnaie et le crédit qui a publié son rapport l'an der-

nier l'a reconnu dans son étude et a recommandé qu'il n'y ait pas de contrôle direct sur les institutions financières autres que les banques de la part du *Federal Reserve System* chargé de la formulation et de l'exécution des politiques monétaires aux États-Unis.

Paul-E. CHARRON

## Crédit à la consommation et autres prêts accordés à des particuliers<sup>1</sup>

(En millions de dollars)

	Encours au 31 déc./61	Augmentation ou diminution (-) de l'encours durant :			
		1958	1959	1960	1961
Crédit accordé aux consommateurs par les compagnies de finance et les détaillants :					
Compagnies de finance.....	760	-12	38	22	-68
Compagnies de petits prêts.....	583	39	83	65	34
Magasins à rayons.....	401	20	32	50	33
Autres détaillants.....	605	15	22	-5	13
Sous-total.....	2,349	62	175	132	12
Prêts des banques à charte à des particuliers <sup>2</sup> .....	1,030	133	166	138	173
Total.....	3,379	195	341	270	185
Autres prêts accordés principalement à des particuliers pour des fins non productives					
Banques à charte :					
Prêts nantis à des particuliers <sup>3</sup> ...	336	30	-5	4	50
Prêts garantis par le gouvernement aux fins de l'amélioration des habitations.....	66	10	2	-4	10
Prêts des compagnies d'assurance-vie.....	360	10	18	21	16
Caisses d'épargne de la province du Québec.....	17	-1	1	1	3
Caisses populaires.....	*	62	77	28	*

1. À l'exclusion des prêts hypothécaires.

2. À l'exclusion des prêts aux fins de l'amélioration des habitations et des prêts nantis par des titres négociables.

3. Prêts nantis par des titres négociables.

\* Non disponibles. Le montant des prêts non hypothécaires des Caisses populaires, au 31 décembre 1960, s'établissait à 425 millions de dollars.

(SOURCE : Rapport annuel de la Banque du Canada.)

## Le défi de notre époque

JAMAIS auparavant, dans l'histoire de l'humanité, les progrès scientifiques n'ont été si grands et si rapides qu'aujourd'hui. L'avance de la technologie et l'expansion économique dans les pays industrialisés, particulièrement dans la période d'après-guerre, ont créé des conditions favorables pour un niveau de vie sans cesse croissant et une économie d'abondance.

Mais à peu près les deux-tiers de la population mondiale sont dans la misère. À tout prendre, ils sont exclus du progrès économique. Dans certaines régions moins développées, la production et la consommation par tête d'habitant vont même en diminuant. Les raisons de cette situation inhumaine sont nombreuses : analphabétisme répandu, forte augmentation de la population, faible productivité, exploitation économique, pour ne mentionner que quelques facteurs stratégiques.

Que pouvons-nous faire, nous qui avons la bonne fortune de vivre dans les régions privilégiées du monde ? Disons d'abord ce que nous ne pouvons pas nous permettre. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'une forte tension politique entre l'Est et l'Ouest. Une solution pacifique aux problèmes importants doit être recherchée au moyen de négociations. L'autre alternative est la destruction totale par une guerre atomique.

On a estimé que le coût de l'armement total dans le monde se monte maintenant à plus de 100 milliards de dollars par an. La somme totale consacrée à l'aide économique et technique (bilatérale et multilatérale) représente approximativement 3 à 4% du coût de l'armement. Il faut établir des conditions politiques qui permettent de réduire peu à peu les énormes dépenses pour l'armement et d'accroître progressivement et de façon massive l'aide

économique aux régions en cours de développement.

Dans un monde où les distances géographiques sont en réduction constante, où les moyens de communication aux masses se perfectionnent et où le processus d'intégration économique se développe rapidement à travers les frontières et entre les continents, les concepts nationaux bornés deviennent une anomalie, pour ne pas dire un anachronisme. Dans une mesure toujours plus grande, ils doivent être remplacés par des vues qui englobent le monde entier.

Le fossé qui existe à l'heure actuelle entre les pays riches et les pays pauvres s'agrandit chaque année. Cette « évolution » doit cesser. On peut et on doit la renverser. Pour combler ce fossé, il faut accompagner la production croissante dans les pays riches d'une expansion économique encore plus grande dans les pays pauvres. C'est cela et non la crise politique entre l'Est et l'Ouest qui est le grand défi de notre époque.

Dans une action concertée à l'échelle mondiale pour supprimer la faim, l'ignorance et la maladie, le mouvement coopératif, a un important rôle à jouer, sur le plan national et international. Un accroissement de la production d'aliments est d'importance capitale dans la plupart des pays en cours de développement. La coopération est un précieux instrument pour la production, la transformation et l'écoulement des produits alimentaires, et d'autres matières premières, et un instrument non moins précieux pour le financement de ces activités. Pour les raisons précitées, il n'y a pas de plus grande tâche, présente et future, pour l'Alliance coopérative internationale et ses organisations affiliées que de contribuer au programme d'aide technique par le « savoir-faire » coopératif. C'est pourquoi nous

devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour étendre le champ d'activité et l'efficacité de cette grande œuvre coopérative qui est urgente.

Dans son livre célèbre *The New Dimensions of Peace* (Les nouvelles dimensions de la Paix), Chester Bowles cite certaines paroles d'Abraham Lincoln dans un message au Congrès :

« Les dogmes d'un passé tranquille ne conviennent plus au présent tumultueux. Les circonstances actuelles sont semées de difficultés et nous devons nous élever à leur niveau... Nous devons penser et agir avec des idées nouvelles. Nous devons nous affranchir et ensuite nous sauverons notre pays. »

Le message de Lincoln semble tout aussi bien convenir au monde d'aujourd'hui qu'il a convenu au pays de Lincoln il y a un siècle.

MAURITZ BONOW,  
président, A.C.I.

(Revue de la Coopération internationale, janvier 1962.)

### La Bible vous parle

« Si Dieu nous a tant aimés, nous devons, nous aussi, avoir de l'amour les uns pour les autres. »

(I JN., IV, 11.)

\* \* \*

Vous qui dites : « Aujourd'hui ou demain nous irons dans telle ville, nous y passerons l'année, nous ferons du commerce et nous gagnerons de l'argent... » Vous qui ne savez pas ce que vous deviendrez demain, que ne dites-vous : « Si le Seigneur le veut, nous ferons ceci ou cela. »

(JAC., IV, 12-15.)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible.)

## L'Union régionale de Joliette inaugure son immeuble

L'UNION régionale de Joliette et toutes ses Caisses affiliées viennent de vivre des heures historiques et d'écrire une autre belle page de l'histoire du mouvement Desjardins dans la province.

En effet, les brillantes manifestations religieuses et sociales qui ont marqué la bénédiction et l'inauguration du nouvel immeuble de l'Union ont porté à l'attention de toute la région et de la province les progrès accomplis par le mouvement Desjardins dans le diocèse de Joliette durant les derniers vingt-cinq ans.

C'est Son Excellence Monseigneur Édouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette, qui a présidé à la cérémonie de bénédiction de l'immeuble en présence de nombreux invités d'honneur.

Cette cérémonie fut suivie par un grand banquet auquel assistaient près de 400 convives et où furent prononcés plusieurs allocutions mémorables.

Le maire de Joliette, M. C.-A. Roussin, souligna les immenses progrès réalisés depuis 1938 par l'Union régionale : « Joliette a grandi avec les Caisses populaires », a déclaré le maire Roussin, « et l'Union régionale a accompli une œuvre tellement importante qu'elle fait aujourd'hui partie intégrante de la cité.

« En effet, il y a quelques mois, nous avons demandé à l'Union régionale d'agir à titre de Conseiller financier de la cité. »

Le président de l'Union, M. J.-B. Lefebvre, dans une brillante allocution rappela à tous les débuts laborieux du mouvement des Caisses populaires dans le diocèse et remercia tous ceux qui, durant toutes ces années, ont contribué au développement des coopératives d'épargne et de crédit dans la région.

Les allocutions du président de la Fédération, le Commandeur Émile Girardin, et de son directeur-gérant, le sénateur Cyrille Vaillancourt, firent aussi l'éloge du travail accompli par les

Caisses populaire de la région de Joliette. M. Girardin félicita les dirigeants de l'Union de « Vivre intensément cette vie coopératives qui permet des réussites comme celle d'aujourd'hui. »

Le sénateur Vaillancourt, de son côté, rappela à tous le grand principe de charité et de l'amour du prochain qui est à la base de la vraie coopération, et en profita pour souligner l'importance et la nécessité de la coopération et l'union de toutes les bonnes volontés pour travailler dans le même sens.

L'allocution de Monseigneur Jetté souligna le rôle joué par

l'Église dans l'établissement et l'organisation des Caisses populaires dont il vanta les magnifiques réalisations.

L'Union régionale de Joliette groupe 46 Caisses populaires avec un actif total de 23 millions et près de 40,000 sociétaires.

Les Caisses scolaires ont 14,702 déposants avec une épargne de plus de 5 millions.

Cette journée mémorable marquera sans aucun doute le début d'un nouvel élan dans les Caisses populaires de Joliette, le tout pour le plus grand bien du mouvement Desjardins et l'honneur du peuple canadien-français.

## La Caisse populaire Saint-Stanislas à 50 ans

C'EST par l'inauguration et la bénédiction d'un nouvel immeuble que la Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal a marqué son cinquantième anniversaire.

Les cérémonies d'usage ont permis au grand nombre de sociétaires et amis de la Caisse réunis pour l'occasion de mieux réaliser les progrès accomplis depuis 1912 par cette importante coopérative d'épargne et de prêt qui compte maintenant plus de 6,500 sociétaires avec un actif de près de 7 millions.

Parmi l'assistance, l'on remarquait M. Émile Girardin, président de la Fédération et de l'Union régionale de Montréal ; M. le chanoine Arthur Deschènes, aumônier propagandiste ; Monseigneur Arthur Deschènes, p.d., curé et aumônier de la Caisse populaire, MM. Napoléon Mackay, secrétaire gérant de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe, Ed-

mour Chagnon, de l'Assurance-Vie Desjardins, R. Audet et Marcel Voisard, du Service de l'inspection de la Fédération.

Il y avait aussi parmi l'assistance plusieurs présidents et gérants des Caisses populaires environnantes.

La bénédiction du local fut faite par Monseigneur Arthur Deschènes, aumônier. Des allocutions furent prononcées par le président de la Caisse, le sénateur J.-Eugène Lefrançois, frère du secrétaire-gérant, M. Renaldo Lefrançois et par le Commandeur Émile Girardin et Monseigneur Deschènes.

La journée se termina par un vin d'honneur et un goûter dans les salles de la Caisse, marquant ainsi une époque importante dans la vie de la Caisse populaire de Saint-Stanislas et du mouvement des Caisses populaires Desjardins dans la région de Montréal.

## 350 dirigeants assistent à 4 assemblées à Trois-Rivières

LES gérants et commissaires de crédit de plus de 100 Caisses populaires de la région de Trois-Rivières se

sont réunis récemment pour étudier la « loi de l'amélioration des fermes » et discuter des différents problèmes qui s'y rapportent.

Des assemblées à ce sujet furent tenues à Nicolet, Drummondville, Grand'Mère et Trois-Rivières et groupèrent plus de 350 personnes. M. Lionel Rémillard, chef du Service de l'amélioration des fermes, en était le conférencier.

L'Union régionale de Trois-Rivières entend multiplier ce genre de réunions et de journées d'étude dans tout son territoire, convaincue de la nécessité de répondre aux besoins toujours plus pressants d'information et d'éducation qu'éprouvent un grand nombre de dirigeants de nos Caisses populaires.

Une autre expérience, groupant les gérants et les surveillants d'une dizaine de Caisses populaires rurales de la région de Saint-Tite, fut aussi couronnée de succès et démontra une fois de plus la possibilité de tenir des rencontres d'étude pour les officiers de nos Caisses populaires.

## La Caisse de Pont-Rouge a vingt-cinq ans

UNE fête paroissiale sans précédent a souligné le 8 avril dernier

les vingt-cinq années d'existence de la Caisse populaire de Pont-Rouge.

Un souper d'occasion fut servi au couvent sous la présidence d'honneur de M. le curé R. Dionne et la présidence active de M. J.-Laval Delisle, président de la Caisse. Tous les officiers de la Caisse, anciens et nouveaux, étaient de la fête qui se continua à la Salle paroissiale par une soirée-récréative des plus goûtée et rehaussée par la chorale *V'la le bon Vent*, qui doit partir prochainement pour une tournée en Europe.

On profita de l'occasion pour remettre, au nom de la Fédération des Caisses populaires de Québec plusieurs certificats d'honneur aux officiers qui avaient vingt années et plus de service à la Caisse.

Une seule ombre au tableau : l'absence de M<sup>lle</sup> Bernatchez, la première gérante qui, aujourd'hui, a pris le nom de Sœur Sainte-Véronique chez les religieuses de l'Immaculée-Conception. Ses meilleurs vœux à la Caisse populaire furent très appréciés.

## Cinquantenaire de la Caisse populaire Sainte-Anne de New-Bedford, Massachusetts

L'UNE des premières Caisses populaires des États-Unis

fêtait récemment son cinquantième anniversaire de fondation en rendant hommage à la mémoire de M. Alphonse Desjardins.

En effet, c'est à la suite de la visite de M. Desjardins aux paroissiens de l'église Sainte-Anne de

New-Bedford, Massachusetts, que fut fondée en 1911 la Caisse populaire Sainte-Anne qui, aujourd'hui, après cinquante ans, fait rayonner autour d'elle l'esprit français venu du Canada et le nom de celui qui, par son enthousiasme et sa foi dans la solution coopérative aux problèmes du crédit, encouragea les paroissiens de cette paroisse en territoire américain de fonder leur Caisse populaire.

Comme toutes les Caisses populaires, les débuts furent modestes et quelques fois décourageants. La persévérance des fondateurs en assura toutefois son progrès.

La Caisse populaire de Sainte-Anne de New-Bedford, au Massachusetts, a maintenant un actif de plus de 1 million et compte 1,047 membres sociétaires. Son administration nous rappelle celle de nos Caisses populaires du Québec puisqu'on y lit les noms suivants : Henri-E. Thivierge, Henri Aubut, Joseph Lavoie, Euclide Dolbec, J.-Arthur Bergeron, Norman Cayer, Charles Payette, Adrien Desrosiers, Alfred Berthiaume et Joseph E. Slight, M<sup>me</sup> Alma-L. Lafrance en est la secrétaire-gérante depuis 1935.

## Jubilé d'argent à Lennoxville

C'EST par un programme digne de l'occasion que la Caisse populaire de Lennoxville a marqué ses

vingt-cinq années d'existence.

Les sociétaires et dirigeants de la Caisse profitèrent d'une grande soirée commémorative de la fondation pour honorer d'une façon particulière, MM. J.-A. Gervais, commissaire de crédit, et Georges-E. Yergeau, secrétaire-gérant, qui se dévouent pour leur Caisse populaire depuis les premiers jours de ses opérations.

Tous deux se virent présenter des cadeaux souvenirs par MM. René Dupont et Fidèle Béliveau, respectivement gérant et président de l'Union régionale de Sherbrooke.

La Caisse populaire de Lennoxville fut fondée le 25 novembre 1936 à la suite d'une conférence donnée dans la paroisse par M. l'abbé Armand Malouin, sur *Les coopératives d'épargne et de crédit*. Depuis, elle n'a cessé de grandir et compte présentement 348 sociétaires et un actif de \$158,837. Son premier président, M. Louis-F. Codère fut décoré Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

La Caisse populaire de Lennoxville prépare aussi sa relève par ses deux Caisses scolaires affiliées et dans lesquelles les enfants de la paroisse ont accumulé près de \$8,000.

Ces enfants participèrent aussi à la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire en rédigeant des articles sur la valeur de leurs Caisses scolaires.

# EN IMAGES

## JOURNÉE MÉMORABLE POUR L'UNION DE JOLIETTE

Son Excellence M<sup>gr</sup> Édouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette, a béni, le 23 avril, les nouveaux locaux de l'immeuble moderne qui abrite l'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins. On le voit ici au moment où il prononçait le rituel de la cérémonie, assisté de M. l'abbé E. Houle, et entouré, à gauche, de M. J.-B. Lefebvre, président de l'Union régionale, et à droite, de M. M. Goyette et M. Marcel Gravel, secrétaire-gérant de l'Union.



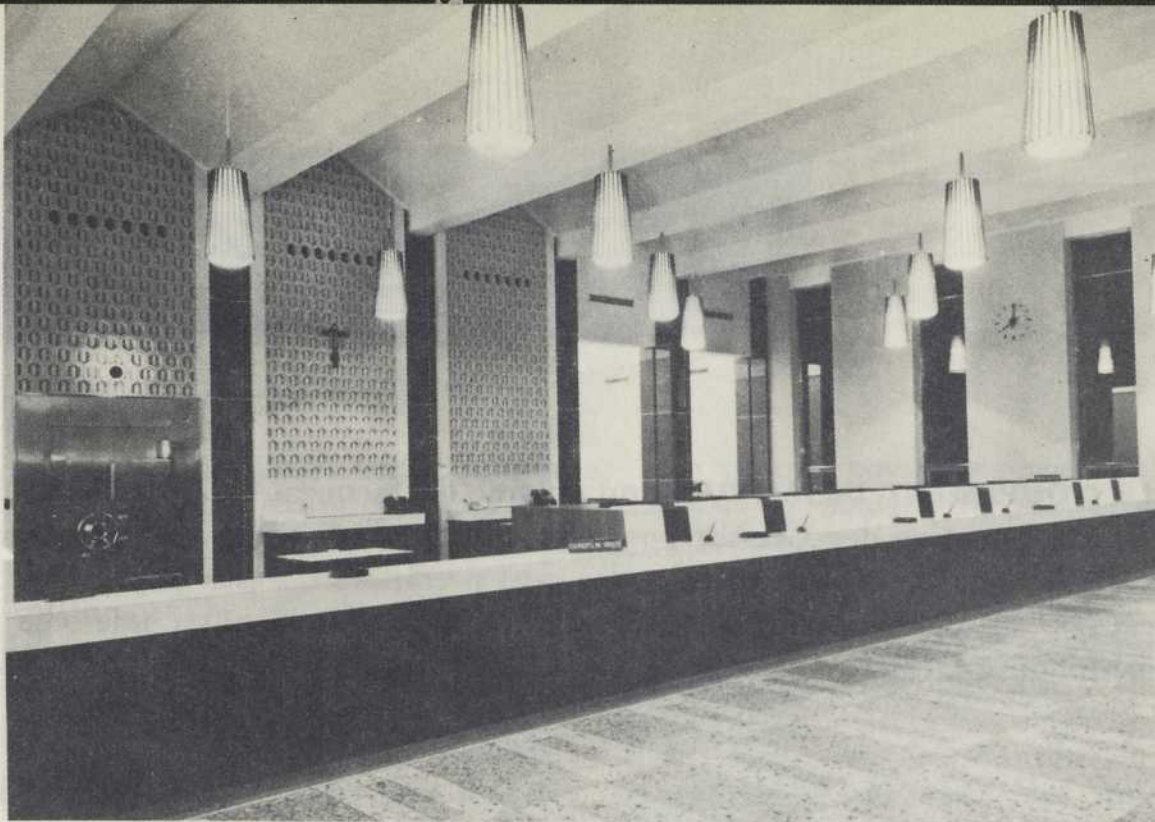
À l'Hôtel de Ville de Joliette lors de la réception civique offerte aux dirigeants de l'Union régionale de Joliette et leurs invités, l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération a signé le Livre d'or. M. Vaillancourt est accompagné de Son Honneur le maire de Joliette, M. C.-A. Roussin, et de M. J.-B. Lefebvre, président de l'Union régionale.



CAISS  
SAINT  
L'inter  
la Cais  
Montré  
recomm  
sion du  
de cet  
le M.  
CAISS  
DE LE  
Célébra  
fondati  
Lennor  
cité Le  
Georges  
Gervais  
sident  
CAISSE  
DE PO  
La tabl  
25e ann  
de Pen  
centre,  
Dionne  
et le pr  
Parmi  
aussi la  
comité  
épouse  
mère de  
de la Ca

**CAISSE POPULAIRE  
SAINT-STANISLAS, MONTRÉAL**

L'intérieur du nouvel immeuble de la Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal. Ce nouvel immeuble fut récemment béni et inauguré à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation de cette importante Caisse populaire de l'île de Montréal.



**CAISSE POPULAIRE  
DE LENNOXVILLE**

Célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Lennoxville. Invités spéciaux : M. le curé Laurence Tierney, M. et Mme Georges-E. Yergeau, Mme et M. J.-A. Gervais, M. Henri-Louis Roy, président de la Caisse populaire.



**CAISSE POPULAIRE  
DE PONT-ROUGE**

La table d'honneur au banquet de 25<sup>e</sup> anniversaire de la Caisse populaire de Pont-Rouge. On reconnaît, au centre, entourant M. le curé R. Dionne, la gérante, M<sup>lle</sup> Jeanne Doré, et le président, M. J.-Laval Delisle. Parmi ces distingués invités notons aussi la présence des deux députés du comté et de Madame Bernatchez épouse du 1<sup>er</sup> président de la Caisse et mère de M<sup>lle</sup> Marie Bernatchez, gérante de la Caisse pendant plusieurs années.



## *Nouvelles et commentaires*

**LE MOUVEMENT DESJARDINS**, un volume de Jacques-A. Lamarche, publié à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, vient d'être mis en vente à travers la province. Le volume nous fait vivre l'histoire des cent premières Caisses populaires, des Unions régionales, de la Fédération, et des Sociétés d'assurance. Il nous donne aussi une vue générale de l'expansion de l'œuvre d'Alphonse Desjardins en Amérique. Un livre à lire pour tous les Canadiens français.

---

### **NOUVEAU SERVICE À L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**

Un Service de prévention des accidents chez les jeunes vient d'être créé par l'Assurance-Vie Desjardins. Par ce service, notre entreprise d'assurance-vie veut faire profiter toute la collectivité de l'expérience qu'elle a acquise dans le domaine de l'assurance-accident et promouvoir auprès des jeunes les mesures de sécurité qui pourraient empêcher un grand nombre d'accidents. Notons que l'Assurance-Vie Desjardins a protégé au-delà de 600,000 enfants depuis trois ans dans 1,400 commissions scolaires et, par conséquent, possède une documentation exceptionnelle qui lui sera d'une grande utilité pour son nouveau service.

---

### **UN COMITÉ D'ÉTUDE EST CRÉÉ**

La Fédération des Caisses populaires et l'Assurance-Vie Desjardins viennent de mettre sur pied un comité d'étude qui est chargé d'analyser le volumineux rapport sur l'enquête faite par la Faculté des sciences sociales de l'université Laval, sur les conditions de vie des familles salariées canadiennes-françaises. Ce comité tiendra dorénavant des réunions régulières afin de pouvoir donner au rapport toute l'attention qu'il demande. Il fera, aussitôt que possible, des recommandations sur la façon la plus efficace d'utiliser cet important document qui constituera pour plusieurs années à venir, une des meilleures sources de renseignements sur la famille canadienne-française.

---

### **L'ENDETTEMENT DES CANADIENS CONTINUE DE MONTER**

Les créances des sociétés de financement des ventes (pour des biens de consommation), des sociétés de petits prêts, des grands magasins de meubles et d'appareils et des banques à chartes (prêts personnels) totalisaient 3,345 millions à la fin du mois de janvier, soit une augmentation de 8.1% sur le montant rapporté à la même date en 1961. Le dernier rapport du Bureau de la statistique note que la compétition plus agressive des banques à chartes dans le domaine du prêt aux consommateurs a fait monter la totalité de leurs prêts personnels de 20% sur l'année précédente.

---

### **M. CHARLES COUTURE, NOUVEAU GÉRANT DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**

Les Caisses populaires Desjardins tiennent à féliciter M. Charles Couture de sa récente nomination à l'important poste de gérant-général de la Coopérative fédérée de Québec. On sait qu'en plus de ses fonctions dans cette organisation coopérative, M. Couture est aussi le gérant de la Caisse populaire de Saint-David de Lévis depuis les premiers jours de sa fondation en 1943. La carrière de M. Couture est un exemple de travail, de persévérance et d'esprit social qui mérite bien le couronnement que lui apporte sa nomination au plus haut poste d'une de nos plus grandes organisations coopératives de la province.

## L'homme, animal économe

DEPUIS des millions, peut-être des milliards d'années, les trois règnes, le minéral, le végétal et l'animal, économisent. Que sont en effet l'humus, les phosphates, les nitrates, le sel gemme, la craie, le marbre, la pierre à chaux et tous ces sédiments qui ont parfois des kilomètres d'épaisseur et qui représentent d'aussi grandes épaisseurs de temps ? Que sont-ils, sinon le fruit d'une imperceptible mais interminable et finalement formidable épargne de la vie, jusqu'en sa mort utile à de nouvelles vies ? Sans les forêts primaires, que le mineur ramène au jour sous forme de charbon, sans les nappes de pétrole, sans ces dépôts faits en somme à la caisse de l'énergie de la planète, nous n'aurions point d'usines, point de forges, point d'autos, de cuisinières, de chauffage central. Nul confort, nulle science, nulle haute civilisation, n'eussent été possibles.

La nature continue du reste. D'une façon générale, toute graine, tout œuf, sont formés d'un embryon et d'une réserve alimentaire, qui assure le démarrage vital. La graisse des animaux est une autre réserve, pour les jours maigres. Le cactus, l'arbre-bouteille, accumulent l'eau, en prévision de la sécheresse. L'araignée emmaillotte ses mouches et les « stocke » dans un coin de toile. Pour l'hiver, l'abeille bourre de miel ses rayons. L'écureuil a des caches où il reviendra grignoter glands et faines. Le renard du Nord se creuse une glacière sous la neige, qui conservera intact le reste de sa proie. Et le crottin lui-même se met de côté, sous forme de pelote, qu'enterre allègrement le bousier pour assurer son ordinaire.

On dira qu'il s'agit là d'épargne involontaire ou commandée par un aveugle instinct. Mais on peut l'estimer providentielle. « Tout se passe, » disait au dernier siècle un économiste chrétien, « comme si Dieu était économe de

sa création et avait voulu donner l'exemple en organisant, à l'échelle des couches géologiques comme à celle de la fourmilière, la récupération et le remploi des excédents. » Il plaisantait un peu, bien sûr. Mais n'oublions pas qu'il y a dans l'Évangile une parabole célèbre, dite parabole des talents, où est loué très fort le zélé serviteur qui sut prêter l'argent de son maître à bon intérêt.

### BILLET

(Suite de la page 82)

*ment, veux-tu s'ils s'avisent de mordre le biberon, que la nourrice ne s'affole pas, qu'elle ne se redresse pas comme un ressort ! malgré les cris de ses nourrissons, elle ne s'exposera pas à la récidive, elle les laissera geindre contre leur mauvais sort. Le droit, la coutume, la pratique n'empêcheront pas la mère de se protéger contre l'inconscience de ses petits. Tu vas tout de suite couper ces crocs à leur racine. »*

*Sans hésiter, l'intrigant ignare saute dans l'enclos, pince en mains. Il craignait la mère, mais il était convaincu de pouvoir l'appriivoiser : l'ignorant ne doute de rien. Or, chaque fois qu'il voyait une dent qui le menaçait, aussitôt notre homme se disait : « vite, flattons-la, allons-y d'une bonne petite caresse : allons, la belle, à moi ».*

*Mais elle grognait, d'un grognement menaçant, et notre homme jetait un regard angoissé vers le porcher qu'il voulait tant supplanter et qui riait sous cape.*

*« Tout doux », reprenait-il, la tapottant avec gentillesse.*

*Pleine d'humeur la mère échappe à l'emprise de l'intrigant qui, pris de panique, bondit hors de l'enclos et dit en battant en retraite : « il vaut mieux vivre poltron, que périr de la morsure d'un tel bétail ».*

*Dans le temps d'un éclair, le porcher enjambe la barrure et sur les flancs mous de l'animal il applique de larges et énergiques coups de palette : si bien que le champ de bataille devient libre.*

*Vainqueur, le porcher se tourne vers son compère pour lui faire une leçon qui l'assomme.*

*Une main sur la hanche, l'autre tenant toujours solidement la palette, il lui dit, l'œil souriant de malice :*

*« Il y a certains gros animaux qui sont sourds à toute amitié : la délicatesse n'étant pas leur fort, ils comprennent beaucoup mieux le coup de pied... que la caresse. »*

*Le porcher ne pensait-il qu'aux animaux ? N'y a-t-il vraiment que certains gros animaux qui...*

*Chut !*

JOS. TURMEL

En ce qui nous concerne, nul doute : on soutiendra aisément que l'*homo sapiens* — cet animal nu, sans défense, et qui n'hibernait pas — n'est sorti de l'homonien, n'est justement devenu l'homme qu'en s'obligeant à la prévoyance — première étape de la lucidité, — en économisant de la sécurité (d'où l'abri), des substances (d'où le grenier), de la chaleur (d'où l'invention du feu), de la force (d'où l'invention du casse-tête, puis de l'outil), des facilités (d'où les routes, les ponts, les chantiers, toutes ces richesses qui en font naître d'autres), et enfin (et surtout) des connaissances, nées elles aussi du millénaire effort, du sou-à-sou de l'intelligence.

\* \* \*

Les temps ont changé. L'économie est sortie du bas de laine. Elle est devenue une chose moins concrète, faite de signes, de symboles, que dévorent les machines électroniques. Mais, malgré l'organisation de la sécurité, jamais la société n'a été plus avide de cette petite finance, dont le rassemblement fait les grands financements. Une civilisation moderne se mesure à ses possibilités techniques, à sa capacité d'entreprise, que conditionnent ses disponibilités, et celles-ci ont toujours la même source. Il suffit de voir à quel point, à l'Est comme à l'Ouest, aux É.-U. d'A. comme en U.R.S.S., l'épargne est en honneur pour comprendre que, sous tous les régimes, les nécessités fondamentales des États ne changent pas.

Celles des particuliers non plus. Certes l'époque semble follement exciter la dépense par la création incessante de nouveaux besoins. Mais ceci appelle cela : comme disait l'humoriste, « plus l'argent roule vite, plus il est nécessaire d'en mettre à plat ».

HERVÉ BAZIN,  
dans le journal *Le Monde*.

## La publicité :

**T**OUT le temps, partout, à gauche, à droite, en haut, en bas, au lever, au coucher, et du soir au matin et du matin au soir, elle nous ahurit... la publicité.

Elle s'allume sur les toits, violente et colorée, ruisselante. Elle éclate sur les murs et sur notre écran de télévision, agressive, exigeante, implacable. Elle se fait douce et chatoyante et montre patte de velours ; se chuchotte à l'oreille comme un murmure enjôleur.

Tous les moyens sont bons ! Elle habille les jeunes sportifs ; décore les automobiles, promène les « hommes-sandwiches » dans les rues des villes ; grésille dans les hauts-parleurs durant les parties de « hockey » et s'infiltré même dans nos revues les plus intellectuelles. Elle déborde les villes, s'implante dans les campagnes, pousse dans les champs, grimpe sur les talus. Elle monte à l'assaut du ciel et des nuages, elle y accroche ses chaussettes et ses canettes de bière. Tout le temps et partout, elle multiplie ses messages victorieux, fait pleuvoir ses prospectus, s'insinue, s'impose, s'inscrit sur les objets les plus familiers...

### L'HOMME EST TRAQUÉ

Elle a acheté l'espace et le temps. Elle y tisse ses filets, y dissimule ses pièges, organise ses traquenards, lance ses hameçons. Et on vit là-dedans. Dans cet univers fabriqué, truqué, surajouté. Et on y va, jour après jour, guetté à chaque pas, guidé dans chaque geste, pressé dans le choix, dans cet environnement factice et bariolé, suggestif, et qui sollicite constamment, et qui conditionne toujours, qu'on le veuille ou non.

Tout y est orchestré. Il ne reste plus un échappatoire, une

*Traqué, matraqué, cajolé, ensorcelé et, finalement, vaincu, nous achetons tout ce que la publicité veut que l'on achète. « Tout y est orchestré. Il ne reste plus un échappatoire, une porte de sortie... C'est cela qui est grave » — (L'article qui suit, parut dans le journal Témoignage chrétien, servira peut-être à nous avertir contre les dangers de l'influence de plus en plus marquée qu'a la publicité dans notre comportement.)*

porte de sortie, tous les répits ménagés au creux de la vie turbulente sont détruits un à un. C'est cela qui est grave. Il suffit d'essayer ceci pour comprendre : un jour, rentrer chez soi, et fermer les portes, les fenêtres, la radio, la télévision, les lumières, et se boucher les oreilles, les yeux, faire tout disparaître... Alors, dans ce silence intérieur brusquement retrouvé, il ne restera plus rien, rien qu'une ritournelle obsédante, par exemple : « Buvez donc, quand il vous plaît, le fameux Coca-cola. »

### L'HOMME EST MATRAQUÉ

Une sonnerie de clairon, dans le silence, ça se remarque. Comme un coup de canon, à l'heure de la sieste, dans le midi de l'été. Comme une fille à demi nue sur une place publique.

La publicité sonne ce clairon, tire ce canon, et déshabille les filles. Du coup elle excite l'attention. C'est essentiel, C'est le moment de l'attaque, c'est le premier pas de son processus triomphant.

Ce moment, elle le soigne ! Elle affine ses techniques. Elle choisit ses emplacements : le haut des immeubles, les carrefours, et le pignon des maisons que l'on aperçoit de loin, et le haut des pages, à droite dans les journaux. Elle choisit ses heures : l'heure des grandes écoutes à la T. V. ou à la radio ; le midi, le soir... Elle choisit ses coups : un éblouissement plutôt qu'une lumière statique ; une cascade plus qu'une flaque ; un objet mobile dans l'immobilité ambiante ; une

couleur vive dans la grisaille ; une fille affriolante plutôt qu'un vieillard austère... Un choc ! Il faut produire un choc. Attirer le regard, faire tendre l'oreille, aviver la curiosité. Distraire l'individu, coûte que coûte, de ses cheminements intérieur, briser son indifférence, forcer son attention. Abasourdi, curieux, étonné, le rendre disponible, ne serait-ce que le temps d'un éclair, aux sollicitations.

Pour y arriver, il ne suffit pas de blesser les yeux, de hurler à l'oreille, de s'afficher partout. Il faut savoir porter les coups, connaître les défauts de la cuirasse, ouvrir des brèches et, les coups portés, il faut savoir achever la besogne.

Elle le sait ; trop bien.

### L'HOMME EST MIS À NU

Elle connaît l'homme mieux qu'il se connaît lui-même. Quand il croit se connaître, elle sait qu'il se trompe. Quand il croit agir selon la raison, elle sait que son comportement est irrationnel. Quand il se dit conscient de ses choix, elle sait qu'il ne l'est pas.

La psychologie a fouillé dans les profondeurs étranges de l'être. Elle est allée à la recherche des mobiles, de ce qui détermine le choix, oriente le comportement. Elle a débroussaillé le maquis des instincts. Elle a mis en lumière un certain nombre de tendances inconscientes qui sous-tendent tout comportement. Elle a découvert les faiblesses cachées, les côtés vulnérables, ce qui freine le choix, ce qui l'excite, tout ce qui

n'affleure que rarement à la conscience.

La publicité s'est emparée de ces découvertes. Elles n'avaient qu'un souci de connaissance, elle va leur donner une efficacité dangereuse, en faire une arme redoutable. À présent, dans le combat qu'elle engage, elle connaît le jeu de l'adversaire avant d'entamer la partie. Elle connaît ses coups favoris, les failles de sa défense. Les blocs qu'il faudra faire sauter. Il est là, devant elle, à sa merci, entre ses mains, comme un pantin dont elle tire les ficelles, un mécanisme connu, démonté, remonté, dont elle connaît tous les rouages, les plus élémentaires qui sont connus de tous, et les autres, plus secrets, dont elle jouera à plaisir.

Dès lors...

#### L'HOMME EST ENSORCELÉ

L'attention soulevée, il faut la garder captive... et alimenter cette curiosité provoquée. Cela va être fait. Vite. Il faut profiter de l'instant. Intéresser tout de suite. Brutalement.

Et, brusquement, au-delà de l'éclatement de ces néons, et du galbe des filles, et des mots chuchotés, des conseils persuasifs, au-delà de tout ça, tout à coup, c'est une terre promise qui est offerte ! L'enfer de la publicité, c'est un paradis sur les murs. Au-delà du choc il y a l'enchantement.

C'est un voyage offert au pays qui fleure bon l'haleine fraîche et où les peaux sont douces comme une peau de bébé. Le pays des dents blanches et des rires éclatants, le pays des amoureux de la perfection. Quelqu'un est là et la saleté s'en va, et vous avez le linge le plus propre du monde ; et à chaque pas le rideau se lève sur votre beauté. Un pays où l'on musarde, vêtu de tailleurs climatisés, protégé des intempéries par les parapluies télescopiques. Un pays qui ne connaît pas l'insomnie, ni la migraine tenace car l'on dit « ouf » et quelqu'un est là encore ; ni les foies rebelles car le vin est un velours à l'estomac, et la bière porte chance, et l'orange donne bonne

mine... On s'y réveille, et il y a le printemps dans vos cheveux et la nature dans votre assiette.

Comment s'y refuser ?

Sur ces affiches, dans ces annonces, c'est toute une époque qui défile en filigrane, avec ses besoins, ses complexes, ses désirs inassouvis. Une époque trépidante et turbulente, pressée, mais qui a gardé le goût de ses valeurs bourgeoises, ses valeurs de confort, de bien-être, et son souci du gain, son obsession de l'économie : de temps, d'effort et d'argent. Une époque à la sexualité exacerbée. Et, en surimpression, en caractères gras, sur ces affiches, ce sont tous les chemins offerts pour l'assouvissement de ces désirs, la flatterie des tendances agissantes, les dilemmes résolus, les difficultés escamotées...

Aux obèses on offre la sveltesse, et le muscle aux gringalets. À ceux qui sont épris de certitudes scientifiques, on donne l'illusion de l'héxachlorophène et du protergent dans les dentifrices et l'on met des stylos-billes à carbure de tungstène entre leurs doigts.

Et l'on va vite, si l'on veut ; le café, le chocolat sont instan-

tanés et la farine même peut-être pré-digérée !

Oui, alors, comment s'y refuser ?

#### L'HOMME EST VAINCU

C'est la fin !

Traqué dans son intimité, bousculé dans son comportement, manipulé dans ses choix, l'homme va prendre une décision. Il y est acculé. C'est le but de toute l'affaire, sa seule raison d'être : l'achat ! Et il achète. Il achète ce qu'il voit sur les murs, tout le temps, partout, ce qu'on lui suggère, ce qu'on lui dicte. Et rien d'autre ! C'est une évidence formidable que cette efficacité ! Et on a beau faire, on a beau dire : demain j'irai faire l'achat de dentifrice et je dirai le premier nom venu à l'esprit, comme cela, au hasard, avec le sentiment de choisir, seul, mais ce nom me sera imposé. Bon gré, mal gré.

Il y a pire. La publicité éclaire violemment les portes de son paradis et elle y laisse ses clefs, à portée de la main : Alors on est séduit, on y vient, et tout à coup c'est le désenchantement. Car ces clefs sont trop chères parfois, et inaccessible le paradis. Et il reste cette idée, prise sur les murs, d'un carnaval à Rio, cette envie subite, qui vient d'être créée sans qu'on le veuille, et qui ne sera pas satisfaite.

Ça ou autre chose. Ça et autre chose...

Alors...

Alors, est-il encore une eau de source, bondissante et secrète, cachée dans les montagnes, dissimulée dans un pré ; une eau ridicule qui ne fasse pas « pschitt ». et qui ne chante ni ne danse particulièrement ; une eau nulle, sans efficacité aucune, ni pour le foie, ni pour les reins, pour l'estomac, pour rien, qui ne soit pas gorgée, enfin de principes myrifiques ; une eau qui vous ferait... mourir comme rien, foudroyé pour le seul plaisir de l'avoir bue, comme ça, en toute liberté...

L'heureux pays qui ferait sourdre cette eau-là !

Mais qu'il reste silencieux.

On lui ferait trop de publicité.

MICHEL TREGASTEL

### LE BUDGET FAMILIAL

- Brochure de 32 pages.
- Format commode (5½" × 8")
- Couverture illustrée.
- Présentation simple.
- Utilisation facile.

C'est un article de propagande de premier choix pour la Caisse populaire, et chaque sociétaire souhaitera posséder et utiliser ce livret de budget.

Prix : \$0.10 l'unité  
7.00 le cent  
65.00 le mille

Vos commandes seront complétées sans délai, au comptoir de papeterie de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec.

## Pionniers, organisateurs, bénéficiaires ?

*La question est posée... où en sommes-nous ?*

EN mars dernier, nos sociétés d'assurance et le mouvement des Caisses populaires recevaient dans leurs murs l'un des plus grands sociologues catholiques de notre époque, M. Joseph Folliet, de Lyon.

Dans une conférence mémorable qu'il donna à l'occasion de sa visite parmi nous, M. Folliet nous donnait à tous, sujet à réflexion, lorsqu'il nous dit en termes bien précis que « la réussite du mouvement coopératif peut tuer l'esprit coopérateur si on n'y prend garde ».

« Il y a trois générations de coopérateurs qu'on pourrait baptiser : celles des pionniers, des organisateurs et des bénéficiaires. Malgré le cours de la vie, il faut souhaiter qu'on n'arrive jamais à la troisième parce qu'elle est constituée de gens qui profitent des bienfaits de leurs coopératives, mais qui ne donnent rien en retour. »

Et l'éminent conférencier continua en disant « qu'au début de tout mouvement coopératif dans n'importe quel pays, il y a d'abord la génération des pionniers qui étudie cette formule d'entraide économique et défriche des débuts de réalisations.

« Vient ensuite une seconde génération, celle des bâtisseurs. C'est l'époque où des hommes convaincus de la nécessité d'association de personnes pour fins d'entreprises économiques donnent à la coopération une structure de plus en plus perfectionnée. Versés dans le domaine des affaires, ces dirigeants construisent en quelque sorte le mouvement, lui donnant des cadres solides et une expansion assez forte.

« C'est à ce stade que survient le danger d'une préséance des soucis économiques sur le contenu humain du coopératisme. Les entreprises sont florissantes et rendent de réels services, mais elles sont plus ou moins « dépersonnalisées » ou éloignées du so-

ciétaire. C'est la génération des bénéficiaires, qui profitent des bienfaits de la coopération sans donner en retour l'essentielle part d'eux-mêmes. »

À ce stade, considère M. Folliet, les coopératives, bien qu'elles valent encore plus que les entreprises dont le mobile primordial est le gain ou lucre, sont malheureusement vidées de leur contenu hu-

main. C'est là que leur « réussite peut tuer l'esprit coopérateur ».

Peut-on éviter ce troisième stade ? M. Folliet nous affirme que, pour cela, les coopératives quand elles deviennent des grosses entreprises doivent savoir décentraliser leur administration et rester à la mesure de l'homme.

La question nous est donc posée. Où en sommes-nous ?

*Les mots qui restent...*

## Honorable homme, honnête femme

CES deux expressions, honorable homme, honnête femme, se rencontrent à tous instant dans les actes de nos notaires du régime français. Certains gouailleurs, plus ignorants que spirituels, se sont même demandé pourquoi on qualifiait une classe de femmes « d'honnêtes ». Est-ce à dire que les autres ne l'étaient pas ? Ces lucides chroniqueurs oublièrent que le sens des mots varie avec les siècles. Il en a été ainsi pour les expressions honorable homme, honnête femme : « Honorable homme, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, est un titre que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres, et qui n'ont ni charge ni seigneurie qui leur donne une distinction particulière. *Honestus, ingenuus*. C'est celle que prennent les bourgeois, les marchands et les artisans. Ce titre est à présent avili, et en quelque façon opposé à noblesse. Honorable homme et sage, était autrefois le titre que l'on donnait aux gens de robe qui avaient dignité, et aux gens de lettres. » En tout cas, ceux qui, aujourd'hui, rient des honorables hommes du XVII<sup>e</sup> siècle pourraient également se moquer du titre de monsieur qu'on

donne de nos jours indifféremment à tous les hommes, même quand ils sont au pénitencier. Et l'honnête femme ! En termes généraux, l'honnête femme se dit particulièrement aujourd'hui de celle qui est chaste, modeste et qui ne fait point parler d'elle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le titre ou plutôt le qualificatif honnête femme se donnait à celle qui, mariée, non noble, jouissait par sa fortune, sa situation, ses relations, de la réputation d'être respectable et recommandable. On disait alors des personnes, hommes et femmes, qui avaient le vernis et l'usage du monde : « ce sont d'honnêtes gens ». Dans la Nouvelle-France, les notaires, dans leurs contrats, même les prêtres dans les actes de l'état civil, gratifiaient d'expressions flatteuses, honnêtes, ceux qui dans les paroisses se distinguaient de leurs co-paroissiens. De là l'emploi si fréquent de honorable et de honnête femme pour des personnes qui n'avaient peut-être pas droit légalement à ce titre, mais le méritaient par leurs vertus et leur réputation bien établie.

PIERRE-GEORGES ROY

(D'après le *Dictionnaire de Trévoux*.)

## Membres des commissions de crédit

**Posez-vous,  
de temps à autre,  
les questions suivantes...**

### À propos des règlements sur les prêts

Connaissez-vous bien à fond les résolutions générales de votre Caisse vis-à-vis les prêts ?  
Sont-elles révisées de temps à autre ?

### À propos des procès-verbaux

Toutes les décisions de votre commission sont-elles bien enregistrées dans les procès-verbaux des assemblées que vous tenez ?  
Les prêts approuvés, aussi bien que ceux rejetés, sont-ils bien indiqués ?

### À propos de la légalité des prêts consentis

Êtes-vous en tout temps satisfaits, que tous les prêts consentis soient conformes à la loi et aux statuts ? N'oubliez pas que la Caisse ne peut prêter qu'à ses sociétaires. Vérifiez-vous les formules de demande et signatures apposées ?

### À propos du montant des prêts

Pratiquez-vous toujours le grand principe fondamental des Caisses populaires, qui veut qu'on voit d'abord aux besoins du plus grand nombre, en satisfaisant les demandes de petits prêts avant les autres ?

### À propos de conseils aux emprunteurs

Quand la situation le demande, discutez-vous des problèmes financiers de l'emprunteur avec lui et, si nécessaire, les membres de sa famille, ou limitez-vous vos responsabilités à approuver ou rejeter les demandes de prêts ?  
Les sociétaires de votre Caisse populaire ont mis toute leur confiance en vous. La commission de crédit, c'est le cœur même de la Caisse populaire.

## NOUS VOUDRIONS SAVOIR

Votre Caisse populaire se prépare-t-elle à marquer un événement d'importance ; à célébrer un anniversaire ; à dédicacer un nouvel immeuble, etc. ?  
*La Revue Desjardins* a l'intention d'ouvrir une colonne spéciale publiant chaque mois les grands événements qui s'annoncent dans les Caisses et Unions régionales à travers la province. Toute information concernant la nature du programme et la date de sa tenue devra nous parvenir au moins deux mois à l'avance.

Merci de votre collaboration !

## Savez-vous que...

... Durant l'année 1960, la compagnie de petits prêts *Household Finance Corporation of Canada* a collecté plus de 33 millions en intérêt sur les petits prêts effectués par ses 252 branches à travers le Canada ; et que le résultat de ses opérations lui a permis de payer \$5,688,000. de dividendes sur un capital investi de \$3,075,000.

\* \* \*

... Les plus récentes statistiques prouvent que 90% des accidents fatals en automobile ne sont pas dus à « une force majeure » mais bien au fait que les conducteurs ont pris des risques injustifiables tels que : vitesse excessive d'après les conditions, défaut de céder le droit de passage ; doublage dans une côte ou un virage ; et bien souvent facultés affaiblies par l'alcool. La prévoyance nous demande donc un œil vigilant et un esprit sobre si nous voulons éviter les accidents de plus en plus nombreux sur nos routes.

\* \* \*

... La ville de Tokyo est maintenant la ville la plus peuplée du monde, comptant plus de 10 millions d'habitants. La capitale japonaise chaque jour voit sa population grandir non seulement par les travailleurs qui y viennent des villes avoisinantes, mais aussi par un exode constant des populations rurales vers la grande ville où les salaires et conditions de vie sont meilleurs. Les statisticiens japonais prédisent qu'en 1970, la population de Tokyo aura atteint 12,422,000 habitants et continuera à augmenter à un rythme accéléré pour se chiffrer à 14,000,000 en l'an 2000.

\* \* \*

... Payer par chèque est devenu le moyen le plus répandu de faire circuler l'argent. Ainsi le démontre les statistiques publiées régulièrement par le Bureau fédéral de la statistiques sur les chèques encaissés via les 51 centres de compensation au Canada. Dans le seul mois de décembre 1961, le montant total des chèques passant par les centres de compensation au Canada se chiffrait à \$28,567 millions. Le grand total pour toute l'année 1961 : \$302,741,442,000.

## Consultation légale

### ORDRE DE PAIEMENT (CHÈQUE) CERTIFIÉ ET PRÉSUMÉ PERDU

Q. — *Un sociétaire de votre Caisse populaire fait parvenir un chèque à une autre personne pour régler un compte. Cette personne fait ensuite parvenir le chèque par la poste à votre Caisse populaire pour être certifié. Après l'avoir certifié (et donc débité au compte du sociétaire) votre Caisse populaire le retourne par la poste à son propriétaire. Celui-ci déclare ne l'avoir jamais reçu et le chèque est présumé perdu ou égaré. La personne en question réclame un nouveau chèque de votre sociétaire. Que faut-il faire dans un tel cas ?*

R. — Il faut tout d'abord souligner qu'à compter de l'acceptation par votre Caisse populaire du chèque émis par son sociétaire en faveur d'une autre

personne, votre Caisse populaire devient personnellement responsable du montant et véritable débitrice de la somme pour laquelle le chèque est fait.

Ce chèque étant certifié pourra être aisément mis en circulation par un faux endossement du bénéficiaire, car l'acceptation du chèque est de nature à donner confiance à toute personne à qui l'on pourra s'adresser, pour en obtenir le paiement.

Si le bénéficiaire du chèque désire obtenir un duplicata du signataire (votre sociétaire), ce dernier pourra exiger qu'un cautionnement lui soit fourni ou encore soit donné à votre Caisse, aux termes duquel il s'engagera à rembourser la somme si, pour une raison quelconque, la Caisse est appelée à payer l'original qu'il affirme ne pas avoir reçu.

Les parties peuvent s'entendre sur

la nature du cautionnement, consistant, par exemple, dans le dépôt de valeurs mobilières qui garantissent le remboursement du premier ordre de paiement qui a été accepté.

À compter de la mise à la poste de la lettre retournant le chèque à son bénéficiaire celle-ci est censée lui appartenir et la Caisse n'a du reste fait emploi de la poste que comme le bénéficiaire l'avait fait lui-même.

Il faudrait donc que votre Caisse s'assure que son sociétaire est bien au courant de la situation en lui faisant savoir que le premier chèque a été chargé à son compte, donc doit être considéré comme payé, et qu'avant d'émettre un nouveau chèque, il devient nécessaire que des précautions soient prises.

LE CONSEILLER JURIDIQUE

## IN MEMORIAM

### M. ÉDOUARD PICOTTE



La Caisse populaire de Louiseville déplore le décès de son vice-président, M. Édouard Picotte. Il fut un des pionniers de la Caisse, siégeant à la commission de crédit

de la fondation en 1943, jusqu'à 1948, alors qu'il devenait administrateur. Il fut nommé vice-président en 1956. M. Picotte fut un ardent coopérateur, bien connu au sein du mouvement des Caisses populaires. Il était aussi président de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Louiseville.

### M. VICTOR LÉONARD

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Victor Léonard, président-fondateur de la Caisse populaire de Sainte-Jovite. M. Léonard fut un dé-

voué serviteur de la Caisse depuis a fondation, en 1939, et en fut le président jusqu'à 1957, lorsqu'il céda son poste pour accepter la vice-présidence.

### M. ALPHONSE LESSARD

La Caisse populaire de Sacré-Cœur-de-Jésus, dans le comté de Beauce, vient de perdre un de ses administrateurs en la personne de M. Alphonse Lessard décédé récemment.

### M. ALBERT SERGERIE

La Caisse populaire de Bagotville, nous fait part du décès d'un de ses fidèle serviteur, M. Albert Sergerie qui fut membre de la commission du crédit pendant 18 ans.

### M<sup>me</sup> NAP.-A. TREMBLAY

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M<sup>me</sup> Napoléon-A. Tremblay, épouse du dévoué gérant de la Caisse populaire de Bagotville.

### M. WILFRID BÉLIVEAU

La Caisse populaire de Saint-Célestin, Nicolet, vient de perdre un de ses administrateurs en la personne de M. Wilfrid Béliveau, décédé le 1<sup>er</sup> mai. Il participait également à plusieurs mouvements sociaux de sa paroisse.

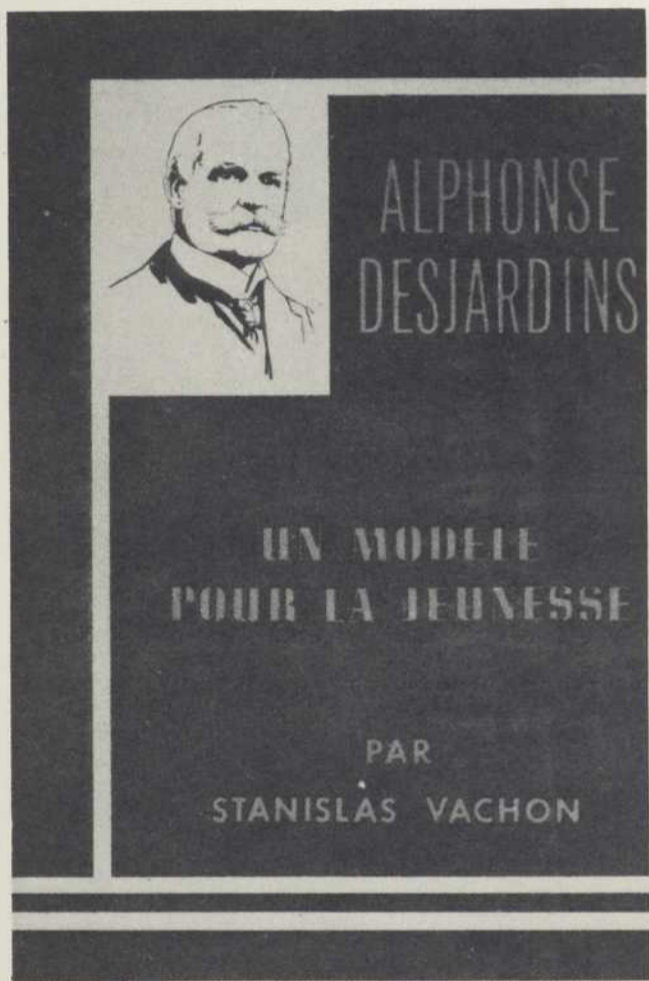
### M. ARTHUR BOURRET ET M. LUCIEN GOULET

La Caisse populaire de Giffard regrette infiniment le décès de deux officiers infatigables en les personnes de M. Arthur Bourret, président de la commission de crédit depuis la fondation de la Caisse, et de M. Lucien Goulet commissaire de surveillance à la fondation et administrateur depuis plusieurs années.

Tous deux grands chrétiens, ils mirent leur dévouement au service de plusieurs œuvres dans leur paroisse.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées !

# DEUX NOUVELLES BROCHURES



*Une petite brochure facile à lire  
qui, en quelques pages,  
nous fait mieux connaître  
la grandeur d'âme du fondateur  
du mouvement des Caisses populaires.*

**\$0.50** l'unité

\$0.45 par commande  
de 100 unités ou plus



*Un album à colorier  
tout indiqué pour la fin de l'année scolaire.  
Un livre d'histoire  
à la portée des enfants.*

**\$0.35** l'unité

\$0.30 par commande  
de 100 unités ou plus

En vente à . . .

**LA FÉDÉRATION  
des  
CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**

Service de la papeterie

59, AVENUE BÉGIN

LÉVIS, QUÉBEC

*Les hommes se laissent prendre à la piperie  
des mots comme des allouettes à la piperie  
des miroirs.*

MONTAIGNE

